



Mercredi, 30 mai 2012

Vue d'ensemble de la 23ème Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Communiqués de presse sur les résolutions adoptées

- **Résumé de la session plénière**
- **Mobiliser d'urgence l'assistance humanitaire dans le nord du Mali**
- **L'exploitation minière doit profiter à tous et être durable**
- **Agriculture dans les pays ACP: dépenser davantage et arrêter la spéculation**
- **Nigeria: les violences de Boko Haram exigent des solutions concrètes**

Annexes:

- **Déclaration sur la situation au Mali**
- **Déclaration concernant la situation politique à Madagascar**
- **Déclaration sur la situation au Soudan et au Soudan du Sud**

Horsens, Danemark, 28-30 mai 2012

**Direction générale de la Communication
PARLEMENT EUROPEEN**

Vue d'ensemble de la 23^{ème} Assemblée parlementaire paritaire

L'Assemblée ACP-UE met en garde contre les conséquences du conflit libyen pour le Sahel

L'UE devrait intensifier son appui au Sahel pour lutter contre les terroristes et criminels qui profitent de la prolifération des armes après le conflit libyen, selon les députés européens et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, réunis à Horsens, Danemark, les 28-30 mai 2012, en 23^e Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE . Ils ont également proposé des mesures pour contenir la volatilité des prix alimentaires et renforcer la gouvernance de l'exploitation minière dans les pays ACP.

"Les conséquences du conflit libyen n'ont été nulle part aussi désastreuses qu'au Mali," coupé en deux après le coup d'Etat du mois de mars, l'indépendance ayant été auto-proclamée par la rébellion touareg au Nord et le pays étant marqué par la présence d'un groupe terroriste international, l'AQMI, a souligné le co-président de l'APP Louis Michel. L'implosion du Mali aurait des conséquences désastreuses sur les pays voisins, a-t-il dit.

Un "effet domino" frapperait également le Niger, la Mauritanie, le Sénégal, mais aussi l'Algérie, le Burkina Faso et même la Libye, a ajouté M. Michel dans son discours d'ouverture, mettant en garde contre le fait que la crise dans le Sahel ne pourrait être résolue sans intervention politique et militaire.

L'impact du conflit libyen, la volatilité des prix agricoles et l'exploitation minière

L'Assemblée a adopté trois résolutions présentées par ses commissions:

L'impact politique du conflit libyen sur les pays ACP et États membres de l'Union voisins, par David Casa (PPE, MT) et Assarid Imbarcouane (Mali), exhorte l'UE à mobiliser d'urgence l'assistance humanitaire dans le nord du Mali.

Afin de garantir la sécurité et les perspectives démocratiques de la région du Sahel, l'UE devrait intensifier son soutien à la région dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, qui ont profité de la prolifération des armes à la suite du conflit libyen. Une attention particulière devrait être accordée à la situation des femmes, des réfugiés et des migrants, souligne la résolution.

La volatilité des prix, le fonctionnement des marchés mondiaux des produits agricoles et leur incidence sur la sécurité alimentaire dans les pays ACP, par David Martin (S&D, UK) et Eunice Kazembé (Malawi), appelle à une augmentation des dépenses dans l'agriculture, un meilleur soutien aux petites exploitations, surtout celles gérées par les femmes et les jeunes agriculteurs et la lutte contre la spéculation sur les denrées en tant qu'éléments clés dans la lutte pour la sécurité alimentaire dans les pays ACP. Des filets de sécurité flexibles pourraient offrir aux producteurs un environnement de marché plus stable, alors que les barrières commerciales de l'UE devraient être progressivement démantelées, ont ajouté les députés européens et des pays ACP.

L'impact social et environnemental de l'exploitation minière dans les pays ACP, par Michèle Rivasi (Verts/EFA, FR) et Job Ndugai (Tanzanie), souligne que les recettes de l'exploitation minière dans les pays ACP devraient être distribuées d'une manière plus équitable et ne

devraient plus profiter uniquement aux élites et aux investisseurs étrangers. Les gouvernements doivent s'atteler au travail des enfants et faire respecter les normes environnementales ainsi que les normes du travail. Les députés demandent aussi de combattre la culture du secret des contrats d'extraction et d'éliminer la corruption.

Résolution d'urgence: Nigeria

Dans la résolution d'urgence sur la situation au Nigeria concernant la sécurité, les députés européens et ACP condamnent la violence récente, en particulier les actes de violence commis par la secte islamique fondamentaliste Boko Haran. Ils ont invité le gouvernement nigérien à désarmer toutes les personnes en possession d'armes illégales et ont encouragé toutes les communautés à intensifier le dialogue. Il convient de s'attaquer aux causes socio-économiques de la violence récente, telles qu'une distribution non-équitable des richesses de l'un des principaux producteurs de pétrole, souligne le texte.

Déclaration sur l'impact de la réforme de la politique européenne de la pêche sur les pays ACP

Dans sa déclaration sur la réforme de la politique européenne de la pêche et son impact sur les pays ACP, l'Assemblée parlementaire invite l'UE à faire en sorte que les relations de pêche avec les pays en développement contribuent à une gestion transparente et soutenable de la pêche. La priorité devrait être donnée aux marins ACP, au soutien des industries de transformation locales et à des emplois décents.

Déclaration des Co-Présidents sur le Mali, le Soudan et le Soudan du Sud, et Madagascar

Le 30 mai 2012, les deux Co-Présidents de l'APP ont adopté trois déclarations sur la situation actuelle au Mali, au Soudan et Soudan du Sud, et sur la situation au Madagascar.

Débats sans résolution

L'Assemblée parlementaire paritaire a été inaugurée par le Premier Ministre du Danemark Helle Thorning-Schmidt, en présence du Président de l'Assemblée nationale du Danemark Mogens Lykkesøft. L'Assemblée a discuté avec le commissaire en charge du développement Andris Piebalgs, la commissaire en charge du climat, Connie Hedegaard, le commissaire au commerce international, Karel De Gucht, mais aussi avec des représentants du Conseil de l'UE.

Parmi les sujets discutés figuraient la conférence Rio+20, la cohérence des politiques pour le développement et les défis du développement urbain dans les pays ACP.

Prochaine réunion au Suriname

La 24ème session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE se tiendra à Paramaribo (Suriname) du 26 au 28 novembre 2012.

Contacts

Vaclav LEBEDA Service de presse GSM: +32 498 98 33 27 e-mail vaclav.lebeda@europarl.europa.eu	Konstantinos KALLERGIS Service de presse GSM: +32 473 85 82 38 e-mail: konstantinos.kallergis@europarl.europa.eu
<i>Direction des Médias - DG Communication</i> PARLEMENT EUROPEEN	

Mobiliser d'urgence l'assistance humanitaire dans le nord du Mali

L'UE doit mobiliser d'urgence l'assistance humanitaire au nord du Mali et intensifier son soutien aux pays de la région du Sahel dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, afin de garantir la sécurité et la démocratie dans la région, ont exhorté les députés de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ce mercredi 30 mai.

Pour l'UE, et notamment pour ses Etats membres méridionaux, l'arrivée massive d'immigrants - réguliers et irréguliers - constitue l'une des conséquences politiques majeures du conflit libyen. Cependant, les pays africains voisins de la Libye ont dû déployer davantage d'efforts pour accueillir les réfugiés libyens, affirment les députés dans la résolution adoptée aujourd'hui et appellent l'UE à fournir l'assistance pour la mise en place des structures d'accueil nécessaires dans les pays africains.

Les députés attirent également l'attention sur la situation précaire de nombreux migrants ACP, contraints de retourner dans leurs pays d'origine, qui doivent assumer le coût de leur accueil et réinsertion.

Arrêter la prolifération des armes

Les députés soulignent que d'énormes quantités d'armes qui ont proliféré après le conflit libyen constituent, dans les mains des groupes terroristes, criminels et des narcotrafiquants, une grave menace pour la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale de l'ensemble des pays de la région sahélo-saharienne. La prolifération des armes doit être empêchée et les frontières nationales contrôlées et sécurisées, demandent-ils aux Etats de la région et aux nouvelles autorités libyennes.

"Le désarmement, la démobilisation et la réintégration doivent être une priorité en vue de la stabilisation de la Libye et des pays voisins," souligne le texte de résolution.

Stabiliser la région

Les pays ACP et l'UE ont un "intérêt commun à soutenir l'établissement de la démocratie" dans la région. Pour cela, l'UE devrait intensifier sa coopération avec les pays de la région et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme.

Le renforcement des moyens du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc), créé en 2010 par l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, est en particulier nécessaire, soulignent les députés.

Protéger les femmes et les jeunes

Les députés demandent une enquête sur les atrocités commises en particulier par les forces d'occupation du nord du Mali à l'encontre des populations civiles et surtout les femmes et condamnent ces atrocités. Le recours à l'enlèvement et au viol comme armes de guerre est particulièrement condamné. L'UE et ses Etats membres doivent accorder une attention particulière à la situation des femmes dans la région et prendre les mesures nécessaires pour assurer leur protection.

Pour lutter contre la tentation du terrorisme et le recrutement des jeunes par des groupes terroristes et criminels, des initiatives ciblées en faveur de l'emploi des jeunes et de la formation sont indispensables, soulignent les députés.

Co rapporteurs : Assarid AG IMBARCAOUANE (Mali) et David CASA (PPE, MT)

L'exploitation minière doit profiter à tous et être durable

Les recettes de l'exploitation minière dans les pays ACP ne doivent plus profiter qu'aux élites et les investisseurs étrangers ou servir à financer les conflits internes, ont exhorté les députés dans la résolution adoptée en plénière de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ce mercredi 30 mai. Les gouvernements doivent aussi s'atteler au travail des enfants et faire respecter les normes environnementales, demandent les députés.

Même si la plupart des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) regorgent de ressources minérales, ces richesses ne profitent que très faiblement à la majorité de la population. L'exploitation minière, alimentant jusque-là les conflits internes et la corruption, doit être placée au centre de la stratégie de développement de ces pays. La "malédiction des ressources" doit cesser, insistent les députés.

Combattre la culture du secret

Pour ce faire, les gouvernements ACP sont invités à investir les bénéfices de l'exportation des ressources minières dans le développement de leurs pays, notamment dans l'infrastructure et les systèmes sociaux. Ils doivent également combattre la corruption dans l'administration publique et dans les conseils de surveillance. Les parlements nationaux et la société civile doivent jouer un rôle important dans la lutte contre la culture du secret, soulignent les parlementaires.

Les entreprises extractives européennes doivent selon les députés rendre des comptes et être transparentes quant aux sommes versées aux gouvernements locaux, régionaux et nationaux des pays tiers. La commission des affaires juridiques du Parlement européen devrait adopter ce jeudi 31 mai sa position sur les propositions législatives en ce sens.

Lutter contre le travail des enfants

Les députés enjoignent les gouvernements d'Afrique à faire respecter les droits élémentaires et la protection des enfants, dont le travail reste largement répandu, en particulier dans l'exploitation minière artisanale, et qui sont exposés à des dangers mortels dès leur plus jeune âge. L'accès au microcrédit permettrait aux mineurs de se doter d'équipements sains et respectueux de l'environnement, souligne le texte.

Faire respecter les normes environnementales

Les pays ACP sont enfin appelés à inscrire les dispositions juridiquement contraignantes en matière de normes environnementales dans leurs législations et les permis d'exploitation. L'utilisation des substances toxiques telles que le mercure ou le cyanure doit être proscrite et les organes de contrôle nationaux renforcés, insistent les députés.

Informations complémentaires

La production mondiale des 14 principaux minerais est passée d'un million de tonnes à près de 2,5 millions de tonnes entre 1990 et 2008. La demande en cuivre, en fer et en aluminium est censée doubler au cours des 15 à 20 prochaines années.

Selon Global Financial Integrity, la fuite illégale des capitaux à partir de l'Afrique, y compris l'évasion fiscale, est estimée à 865 milliards de dollars entre 1970 et 2008. Le blanchiment d'argent s'élèverait à 337 milliards d'euros uniquement en Afrique de l'Ouest selon le GIABA.

Co rapporteurs: Job NDUGAI (Tanzanie) et Michèle RIVASI (Vert/ALE, FR)

Agriculture dans les pays ACP: dépenser davantage et arrêter la spéculation

Protéger les agriculteurs des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique des fluctuations sauvages des prix agricoles et leur donner les moyens et les outils pour augmenter leur production doivent être des éléments clés de toute politique visant à garantir la sécurité alimentaire des pays en développement, ont affirmé les membres de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE dans la résolution adoptée ce mercredi.

Les députés ont demandé une augmentation substantielle de l'aide financière à l'agriculture des pays ACP, y compris le versement de l'ensemble des 22 milliards de dollars d'engagements pris par le G8 au sommet de L'Aquila pour soutenir les agriculteurs et pour lutter contre la faim.

Dans le même esprit, des contributions considérables des pays ACP sont également nécessaires pour combler le déficit d'investissements dans le développement rural, engagement qu'ils ont pris en 2003 en signant la déclaration de Maputo qui prévoit d'affecter au moins 10% du budget annuel de leurs pays à l'agriculture. Les investissements dans l'éducation, la formation et dans le microcrédit destinés spécifiquement aux femmes et petits exploitants doivent en faire partie, et la participation des associations locales doit être assurée.

Les parlementaires demandent également un renforcement des droits terriens des petits exploitants afin de les protéger contre les acquisitions foncières à grande échelle et l'accaparement de terres par des investisseurs étrangers. La Commission européenne devrait améliorer son système de suivi de ces acquisitions impliquant les investisseurs européens.

Empêcher la spéculation abusive

L'Assemblée demande que la spéculation abusive sur les produits agricoles soit empêchée par la diffusion d'informations de qualité et en temps opportun sur les marchés alimentaires mondiaux, ainsi que par la mise en place des mécanismes préventifs des fluctuations excessives de prix.

L'établissement du système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) pour le blé, le maïs, le riz et le soja a été recommandé. Les députés ont aussi demandé une meilleure réglementation des marchés à terme, afin de limiter la volatilité excessive des prix sur les marchés internationaux.

Abaisser les barrières commerciales, supprimer les subventions aux biocarburants

Les restrictions à l'exportation doivent être éliminées dans les pays producteurs afin de limiter les fluctuations de prix excessives et de promouvoir la sécurité alimentaire. Les barrières commerciales doivent être abaissées par le biais d'un système multilatéral transparent qui mènera progressivement à la suppression des subventions à l'exportation par l'UE et ses partenaires de l'OMC.

Les incitations fiscales à la production des biocarburants qui faussent le marché doivent être supprimées, afin que les biocarburants soient produits seulement dans les régions où c'est économiquement possible, limitant ainsi l'impact sur la production alimentaire.

Les députés ont enfin souligné que les capacités de stockage adéquats et le commerce régional renforcé peuvent offrir aux agriculteurs un environnement de marché plus stable.

Informations complémentaires

Près d'un milliard de personnes souffrent actuellement de la faim dans le monde, alors que la demande mondiale des produits agricoles devrait doubler avant 2050. L'aide au développement octroyée à l'agriculture correspond à seulement 3,8% de l'aide publique au développement (APD) et la part des dépenses publiques allouées à l'agriculture dans les pays en développement ont été réduites à seulement 7%. Seulement 20% environ des 22 milliards de dollars auxquels les pays industrialisés du G8 se sont engagés au sommet de L'Aquila en juillet 2009 ont déjà été versés.

Co rapporteurs: Cornelius MWALWANDA (Malawi) et David MARTIN (S&D, UK)

Nigeria: les violences de Boko Haram exigent des solutions concrètes

Les actes récents de violence au Nigeria, en particulier ceux perpétrés par la secte Boko Haram exigent des solutions concrètes tant sur le court que le long terme, selon la résolution d'urgence adoptée ce mercredi en séance plénière de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Les causes de l'insécurité dans le pays sont multiples et incluent notamment la corruption, la pauvreté et la distribution inégale des richesses, affirment les députés.

"Le Nigeria n'a pas été face à un tel défi sécuritaire depuis la fin de la guerre civile en 1970," a dit Mohammed Mukhtar Ahmed (Nigeria) dans le débat précédant l'adoption de la résolution. "Tous les composants nécessaires à l'éclatement d'une guerre civile et au chaos" sont réunis actuellement dans le pays, a mis en garde Mariya Nedelcheva (PPE, Bulgarie).

Les députés ont condamné avec vigueur les actes récents de violence, en particulier ceux perpétrés par la secte islamiste fondamentaliste Boko Haram, dont le bilan est estimé à plus de 1500 morts. Boko Haram serait aussi à l'origine d'attaques contre des postes de police, des installations militaires, des mosquées, des églises, des banques, ainsi que des écoles.

Les activités de Boko Haram, qui a de plus en plus recours à des armes sophistiquées et à des explosifs, représentent actuellement le plus grand défi sécuritaire du pays, considèrent les députés. Le conflit est cependant aggravé par la prolifération d'armes légères, suite notamment à la chute du régime libyen de Kadhafi.

Désarmer et instaurer le dialogue

Les députés invitent les autorités du Nigeria à mettre fin à la violence et à désarmer d'urgence toutes les personnes en possession illégale d'armes à feu dans le pays. Dans le débat, plusieurs députés ont souligné la nécessité d'agir vite pour éviter les répercussions sur d'autres pays de la région. "La montée de Boko Haram n'est pas sans lien avec ce qui se passe en Libye et au Mali," a insisté Abdourahamane Chegou (Niger). Zita Gurmai (S&D, Hongrie) a quant à elle souligné qu'il faut prévenir "les synergies entre Boko Haram et l'AQMI" (Al-Qaïda au Maghreb Islamique).

Les autorités du pays doivent continuer à encourager le dialogue interconfessionnel et renforcer la liberté de pensée, de conscience et de religion, poursuit le texte de la résolution. Toutes les communautés devraient selon les députés également chercher des moyens pacifiques de résoudre les différends entre les groupes ethniques et religieux du pays.

S'attaquer aux causes complexes

Les causes des violences récentes au Nigeria ne peuvent cependant se limiter qu'aux seuls différends ethnico-religieux, ont souligné les députés. La résolution rappelle que le Nigeria est l'un des plus grands exportateurs de pétrole, alors que 60% de sa population vivait avec moins d'un dollar par jour en 2011. La pauvreté omniprésente, l'absence de mécanismes de redistribution des richesses et la corruption endémique contribuent au climat d'insécurité générale qui règne dans le pays. Le chômage croissant est à l'origine d'une plus grande vulnérabilité des jeunes face à l'embrigadement, la manipulation et le recrutement par des groupes fondamentalistes, insiste le texte.

ANNEXES

Déclaration des Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE sur la situation au Mali

Louis Michel et Musikari Kombo, Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ont suivi avec une attention particulière l'évolution récente de la situation politique, militaire et humanitaire au Mali.

Les Coprésidents saluent la déclaration de la Haute représentante et Vice-présidente de l'Union européenne, Madame Ashton, du 6 février 2012, rappelant « son attachement à la stabilité et à l'intégrité territoriale du Mali, ainsi qu'à la paix, à la démocratie et à la stabilité de la région ».

Les Coprésidents rendent hommage à S.E M. Alassane Dramane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire et Président de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEDEAO, et à S.E. M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso et Médiateur désigné, pour le rôle qu'ils jouent dans la recherche d'une solution à la crise malienne.

Les Coprésidents se félicitent de la signature de l'accord-cadre entre le Comité national pour le redressement de la démocratie et le restauration de l'Etat (CNRDRE) et la CEDEAO qui prévoit une série d'étapes devant conduire au rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Les Coprésidents notent avec satisfaction les avancées réalisées récemment vers le retour complet à l'ordre constitutionnel au Mali avec la fixation de la durée de la transition à une période de douze mois et le maintien du Président par intérim, M. Dioncounda Traoré, du Premier ministre, M. Cheick Modibo Diarra et du Gouvernement, pour diriger cette transition.

Les Coprésidents expriment leur appui et leurs encouragements aux autorités de transition pour mener à bien les tâches prioritaires qu'elles se sont assignées, notamment la restauration de la cohésion sociale, le recouvrement de l'intégrité territoriale du Mali et l'organisation dans un délai de douze mois d'élections libres et démocratiques pour parachever le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Les Coprésidents expriment cependant leur profonde préoccupation et consternation face à l'agression dont le Président Dioncounda Traoré a été victime le 21 mai 2012, condamnent avec la dernière rigueur cet acte ignoble qui est une insulte à la démocratie et demandent que ses auteurs soient recherchés et traduits devant la justice.

Les Coprésidents demandent instamment à la junte malienne de regagner les casernes et de se réinsérer dans la mission régalienne de l'Armée malienne qui est de défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale du Mali et de respecter et protéger les institutions légales et légitimes de la transition.

Les Coprésidents exhortent la classe politique et la société civile maliennes à prendre leurs responsabilités pour accélérer le retour à l'ordre constitutionnel et contribuer au renforcement des institutions démocratiques.

En ce qui concerne la rébellion qui sévit dans le Nord du Mali, les Coprésidents rejettent énergiquement la déclaration d'indépendance du Nord du Mali par le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), la jugeant nulle et de nul effet et réaffirment leur attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali.

Les Coprésidents expriment leur appui sans faille aux actions menées par la CEDEAO face à la crise malienne, y compris le déploiement rapide de troupes de la CEDEAO pour rétablir la stabilité et l'intégrité territoriale du Mali et contrecarrer les ambitions des assaillants dont les deux principales composantes, le MNLA et ANÇAR-EDDINE, viennent de fusionner en vue de la création d'un Etat islamique sur le territoire occupé. Ils exhortent la CEDEAO à prendre les mesures nécessaires pour prévenir toute contagion dans la sous-région. Ils demandent à la communauté internationale, notamment l'UE, les Nations Unies et l'Union africaine d'appuyer financièrement et matériellement les initiatives de la CEDEAO.

Les Coprésidents condamnent avec la plus grande fermeté la terreur, les violations des droits de l'homme, les actes de vandalisme et autres exactions commises dans les villes du Nord du Mali par les forces d'occupation et demandent la cessation immédiate de ces actes. A cet égard, les Coprésidents invitent le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale à démarrer les procédures de mise en accusation prévues par le Statut de Rome avec une attention particulière pour les auteurs des atrocités perpétrées à Aguel-hoc et dans d'autres villes du Nord du Mali .

Considérant la crise humanitaire résultant de l'occupation des régions du Nord du Mali par les forces coalisées du MNLA, d'ANÇAR-EDDINE, d'ACQMI et d'autres groupes armés, les Coprésidents exhortent la communauté internationale et en particulier l'UE à fournir une aide d'urgence pour soulager les souffrances quotidiennes des populations du Nord, des déplacés internes et des personnes réfugiées dans les pays limitrophes, ainsi qu'une assistance adéquate aux pays voisins qui accueillent des flux de plus en plus importants de réfugiés, comme le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et la Mauritanie.

Déclaration des Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE concernant la situation politique à Madagascar

M. Louis Michel et M. Musikari Kombo, Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE rappellent l'importance de respecter l'intégralité de la feuille de route et la nécessité de prendre de toute urgence les mesures d'apaisement qui y figurent, notamment, la cessation immédiate des persécutions des opposants, la libération de tous les détenus politiques, l'ouverture des radios et des télévisions privées non acquises à la cause du pouvoir, la restructuration de toutes les institutions sur base de l'équilibre du pouvoir, le retour sans condition des exilés politiques y compris le Président Marc Ravalomanana, sans lesquelles la tenue d'élections démocratiques reconnues par la communauté internationale n'est pas possible.

Ils rappellent le rôle incontournable de la SADC dans l'exécution de la feuille de route et son obligation de prendre toutes les mesures y afférentes, y compris le recours aux sanctions en cas de non respect des dispositions.

Ils appellent à la tenue d'un sommet inclusif des quatre chefs de file politique à Antananarivo afin de mettre un terme par le dialogue malgache-malgache à la crise interminable conformément aux recommandations de la SADC.

Les Coprésidents réitèrent leurs préoccupations quant à la nécessité de mettre fin aux souffrances du peuple malgache.

Déclaration des Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE sur la situation au Soudan et au Soudan du Sud

Louis Michel et Musikari Kombo, Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE suivent avec beaucoup d'attention les derniers développements de la situation politique, militaire et humanitaire dans les régions transfrontalières entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Les Coprésidents se félicitent de la déclaration de la haute représentante/vice présidente, M^{me} Ashton, du 23 mai 2012, rappelant son attachement au concept de deux États viables qui doit servir de cadre à la future coopération au développement, ainsi qu'à l'établissement d'un dialogue fondé sur les principes de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains.

Les coprésidents soutiennent sans réserve le processus qui a suivi l'adoption d'une feuille de route par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 24 avril, laquelle a reçu l'aval du Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution du 2 mai, et a été accepté par les deux parties. Ils se félicitent de l'engagement pris par les deux parties de cesser sur-le-champ les hostilités, dans lequel ils voient un premier pas dans la bonne direction.

Les Coprésidents soulignent que, si l'on veut assurer le respect de la feuille de route concernant le Soudan et le Soudan du Sud, de nouvelles actions doivent être prises sur le terrain; ils insistent également sur le fait qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit dans le Kordofan méridional et le Nil bleu, et sur la nécessité de trouver d'urgence une solution politique négociée. Ils appellent le président el-Béchar et le président Kiir à assumer leurs responsabilités de maintien de la paix et de la stabilité au Soudan et au Soudan du Sud et leur demande instamment de renouveler leur engagement en faveur de la résolution de tous les problèmes non encore résolus grâce à un dialogue pacifique.

En ce qui concerne la question de la démarcation de la frontière, les Coprésidents appellent au déclenchement immédiat du mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, conformément à la résolution 2046 du Conseil de sécurité des Nations unies, du 2 mai, qui fixe au 9 mai l'échéance de ce déclenchement avec le soutien la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA). Les Coprésidents soulignent que la question du partage des revenus du pétrole doit être réglée de manière claire et équilibrée, et ne laisser place à aucun équivoque, sur la base des meilleures pratiques reconnues en Afrique et des principes internationaux.

Les coprésidents se félicitent vivement du rôle joué par l'Union africaine et des efforts de médiation qu'a déployés M. Thabo Mbeki en faveur de la reprise, imminente, des négociations directes, en particulier sur les questions clés évoquées.

Les Coprésidents soulignent encore qu'un accord devrait exiger de chacun des États qu'il cesse d'héberger et de soutenir des groupes rebelles hostiles à l'autre État.

Les coprésidents condamnent tous les actes de violence commis contre les civils, en violation des droits humanitaires internationaux et du droit international en matière de droits de l'homme. Ils appellent les deux parties à promouvoir et à œuvrer à la sauvegarde des droits de l'homme, y compris ceux des réfugiés et des personnes déplacées, des femmes et des membres des groupes vulnérables, à se conformer aux obligations que leur impose le droit international, y compris le droit humanitaire international et le droit international en matière de droits de l'homme, et demandent que les responsables de graves violations de ces lois, y compris de violences sexuelles, soient tenus d'en répondre.

Les Coprésidents pressent fermement le Soudan et le Soudan du Sud à autoriser l'accès des organisations humanitaires aux populations affectées dans les zones du conflit, et notamment d'assurer l'accès sécurisé, illimité et immédiat, du personnel des Nations unies et d'autres organisations humanitaires, ainsi que la livraison des fournitures et de l'équipement nécessaires.

Les coprésidents demandent à la Commission, aux États membres de l'Union européenne et à la communauté internationale d'honorer les engagements en matière de financement qu'ils ont pris envers la région, en particulier pour tenter de remédier aux graves pénuries d'aide alimentaire et d'abris d'urgence et au manque de protection. Les Coprésidents demandent qu'une attention particulière soit attachée à la situation de la sécurité alimentaire et que d'autres mesures de prévention soient prises.